



LE TRANSPORT SCOLAIRE : Demande de carte d'abonnement

Nouveauté : les cartes de transport scolaire sur les services d'autocars interurbains sont établies par le Département du Haut-Rhin.

A compter du mois de juin (1^{ère} demande ou renouvellement de carte) vous pourrez effectuer cette opération directement sur le site du Département

☞ <http://cartebus68.transports.grandest.fr>

Les élèves relevant du réseau de la Communauté d'Agglomération des 3 Frontières (Distribus, Métrocars) pourront :

- pour ceux qui possèdent déjà cette carte Distripass, la conserver et la recharger.
- pour ceux qui souhaitent en faire la demande, se rendre directement à l'agence commerciale de Métrocars : 6 Croisée des Lys 68300 Saint-Louis
Les communes concernées sont : Kembs, Kembs-Loeclé, Bartenheim, Rosenau, Village-Neuf, Hésingue, Hégenheim, Buschwiller, Saint-Louis, Huningue.

Pour information:

Les élèves en provenance de Saint-Louis Neuweg :

- Prendre les bus de la ligne 5 au départ de « Prairie » 7h15 ou « Coste » 7h15 (selon le lieu d'habitation) et aller jusqu'au lycée Jean Mermoz, puis prendre correspondance avec la ligne 1 à 7h33 pour rejoindre l'Ecole des Missions (meilleure formule à l'heure actuelle).
- Pour les retours du soir (en fonction de l'horaire) : Prendre la ligne 1 jusqu'au « Carrefour Central » de Saint-Louis, puis prendre la correspondance avec les lignes 4 ou 5 à l'arrêt « Carrefour Central / Croisée des Lys » (Crédit Lyonnais).

Vous trouverez une partie des circuits proposés sur le site dans l'onglet « transport »